

**ASSEMBLEE GENERALE 2022 du 21 janvier 2023**

La séance est ouverte à 16h 30 par le Président ERIC PEROIS. Il remercie d'une part le président de l'YCPF Kim STAEGER-HOLST de nous accueillir dans les locaux de l'YCPF et d'autre part les membres présents. Cette assemblée peut valablement délibérer, 7 membres présents ou représentés sur 10 clubs adhérents.

**1/Approbation du procès-verbal de l'AG 2021 :**

Le PV de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2022, est adopté à l'unanimité.

**2/Rapports moral et sportif : Eric PEROIS**

L'année 2022 a permis à nos clubs de retrouver la sérénité, reprendre la pratique et le développement de la voile, retrouver le dynamisme de nos adhérents.

Le nombre de licences de 2022 est très proche de 2021 ce qui donne une évolution de 6 % pour un total de 372 ce qui reste faible pour notre représentativité. Cette moyenne correspond à la tendance en Ile de France.

Les chiffres que je vous donne viennent de FREG, les primo licences y sont comptées à la différence des STATS de la FFV.

Avec 450 pratiquants recensés nous ne sommes pas le sport le plus pratiqué en Seine et Marne...

Le nombre de licences est le seul marqueur de notre activité quand nous devons rendre des comptes aux entités territoriales dont nous dépendons en partie pour le financement et la territorialité. Un processus d'information c'est mis en place au sein de la FFV pour redéfinir et affirmer le rôle de la licence et son contenu, cette image de notre activité et représentativité est aussi importante pour nos adhérents. De plus une réforme nationale du sport doit redéfinir la forme de la représentativité des clubs, CDV et Ligues auprès des institutions nationales.

Autre vecteur de la diffusion de l'image et de l'activité de la voile par le soutien du Comité Département Olympique et sportif de Seine et Marne, nous avons repris contact avec cette institution qui peut par son expérience et son lien avec le département apporter aux clubs et au CDV un plus en terme de communication de formation ou d'organisation de manifestation.

Les clubs retrouvent leur activité, L'YCPF reste le club avec le plus de licenciés, Seine Port confirme le positionnement de son école de voile, et VAIRES en pérennisant ses installations voit la meilleure progression en nombre de licences. A l'encontre Montereau a souffert de la perte de ses installations mais garde son dynamisme sportif, Melun à la grande Paroisse doit se battre pour garder la jouissance du plan d'eau face à un parc d'attraction et maintenant sur la mise en place d'une ferme énergétique qui réduirait la surface du plan d'eau...

A signaler l'arrivée du SMEAG de JABLINES qui est depuis cette année affilié à la FFV comme le sont toutes les anciennes bases de loisirs. Elle y accueille l'activité du CDV 93 qui était auparavant à VAIRES.

Le rôle du CDV est de regrouper les besoins des clubs tant en terme d'organisation pour les régates et pour la formation qui s'étend à l'encadrement d'un club que ce soit par la mise en place de stage ou par la participation financière à des formations extérieures. 2022 n'a pas vue de formation se mettre en place. Et verra la fin des participations aux frais d'accueil pour les régates du championnat de Seine et Marne.

Le CDV mets en place un calendrier de régates qui forment le championnat départemental afin de favoriser, l'accès à la compétition, la progression des coureurs par les rencontres interclubs. Le fonctionnement de ce championnat est de permettre un classement basé sur la participation de chaque membre de l'équipage quel qu'en soit le support.

Nous devons rendre hommage à Claude DAYON, disparu au mois de décembre, il a été Président du club de VAIRES et du CDV 77, Président de la Ligue Ile de France de voile, fondateur de Nautisme en Ile de France, et était toujours administrateur de la FFV. Son action, son engagement, son enthousiasme et sa passion pour la voile reste un exemple pour tous. Qu'il en soit remercié.

SITE [cdv77.fr](http://cdv77.fr) : Eric BEREZOUTKY s'était proposé lors de la dernière AG de prendre en charge le dossier.

Eric B. propose la création d'1 page pour les clubs qui n'ont pas de site.

### **3/ Rapport financier – Philippe DESMEUZES (annexes 1 et 2)**

Les comptes sont distribués aux participants, ainsi que le BUDGET 2023

Cotisation 2023 : 60 € moins de 50 licenciés et 70 € pour les clubs ayant 50 licenciés et plus.

Pas de commentaire particulier : les montants des cotisations proposés sont adoptés à l'unanimité.

Nous proposons toujours des aides aux clubs pour diverses formations (y compris permis moteur) après avoir soumis leur besoin au Comité Directeur.

### **4/QUESTIONS DIVERSES**

Une régata à VILLENEUVE S/YONNE le 2/7/2023 si les adhérents de vos Clubs souhaitent y participer contacter JEROME THOMAS

Sans changement :

**Président : Eric PEROIS,**

**Trésorier : Philippe DESMEUZES,**

**Secrétaire : Arlette AMARDHEY.**

Fin de la séance à 18 h 30

La réunion se poursuit par les résultats des régates des CHAMPIONNATS DE SEINE ET MARNE DERIVEURS et HABITABLES-QUILLARDS et du pot de l'amitié préparé par l'YCPF

**C.D.V. 77**


---

**RAPPORT FINANCIER**  
**du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022**

Trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier 2022 + 6 027,51

Recettes

Subvention (Conseil Départemental)	800,00 €	
Cotisations clubs (55 € < 50 licenciés / 65 € > 50 licenciés)	395,00 €	
Recettes Assemblée Générale CDV 77	0,00 €	
Recettes diverses	0,00 €	
Intérêts sur livret 2022	71,03 €	
	-----	
	1 266,03 €	+ 1 266,03 €

Dépenses

- Entretien et fournitures diverses	12,90 €	
- Frais de secrétariat	0,00 €	
- Frais postaux	13,92 €	
- Frais bancaires	5,10 €	
- Récompenses, lots et coupes	0,00 €	
- Assurances	163,97 €	
- Formations	0,00 €	
- Remboursement déplacements et missions	0,00 €	
- Aides aux clubs	774,94 €	
- Dépenses Assemblée Générale CDV 77	200,16 €	
- Dépenses diverses	621,24 €	
- Cotisations	0,00 €	
	-----	
	1 792,23 €	- 1 792,23 €

Placements au 31 décembre 2022

Livret A CIC	5 231,17 €	Compte courant CIC	
270,14 €			
		-----	-----
		5 501,31 €	+ 5 501,31 €

**C.D.V.77**

<b>BUDGET 2023</b>	RECETTES	DEPENSES
Subventions		
Subvention Conseil Général	800,00 €	
Subvention ANS	0,00 €	
Cotisations		
Cotisations clubs	515,00 €	
Manifestations		
Assemblée générale CDV 77	0,00 €	
Autres recettes	135,00 €	
Intérêts sur livret A		
Affiliation		
Cotisations CDOS		0,00 €
Manifestations		
Dépenses Assemblée Générale CDV 77		250,00 €
Déplacements		
Remboursement déplacements et missions		30,00 €
Autres dépenses		
Frais de secrétariat		10,00 €
Frais postaux		15,00 €
Services bancaires		5,00 €
Assurances		165,00 €
Formation		300,00 €
Récompenses, lots et coupes		225,00 €
Entretien et fournitures diverses		100,00 €
Aides aux clubs		800,00 €
Immobilisations		0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 450,00 €</b>	<b>1 900,00 €</b>